

Animer un atelier d'éducation à la sexualité et/ou un groupe d'expression autour de la VAIS

CONTEXTE

Le cadre réglementaire est légal nous enjoint à dispenser du temps d'éducation complète à la sexualité pour les mineurs et des groupes d'informations et ou d'expression autour de la vie intime affective sexuelle pour les personnes en situation d'handicap majeur (cf. circulaire du 05 juillet 2021 relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les établissements et services médicosociaux relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences, ainsi que de nombreux autres textes et notamment, les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé à venir).

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre et à l'animation de groupes d'expression sur des sujets liés à l'intimité, la vie affective et la sexualité
- ▶ Découvrir, utiliser, adapter et/ou créer des outils pédagogiques spécifiques à différentes populations d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap
- ▶ Être capable d'animer des temps d'éducation complète à la sexualité et/ou des groupes d'expression autour de l'intimité et de la vie affective et sexuelle

PROGRAMME

- ▶ Rappels conceptuels et théoriques
Apports sur la législation et le cadre déontologique
Rappels de sexologie, concept de santé sexuelle
Réduction des risques et des dommages, etc.
- ▶ Connaître les ressources en santé sexuelle
Connaître les outils en santé sexuelle et réduction des risques et des dommages adaptés au public accompagné
Connaître le réseau de proximité (CPEF, CEGIDD, etc.)
Mettre en place une veille thématique sur les ressources documentaires

RÉF. C38

PUBLIC

Tous les directeurs, cadres intermédiaires et chefs de service de l'accompagnement et du soin intervenant à domicile ou en ESSMS, intervenants pairs en santé sexuelle, administrateurs des ESSMS et d'associations

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

• François CROCHON

Sexologue clinicien, directeur du CeRHeS

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, supports de communication, exercices individuels et en groupes, ateliers théoriques et pratiques, partages d'expérience, alternance de travail/ réflexion en groupe et individuel, documents supports de formation projetés, exposés théoriques, étude de cas concrets

DURÉE DE LA FORMATION

2x3 jours, soit 42 heures

SESSION

- ▶ De 6 à 12 participants
- ▶ **Colmar**, les 16, 17, 18 février, puis les 16, 17 et 18 mars 2027
- ▶ 2 015€/personne

PROGRAMME

- ▶ L'articulation avec le contexte institutionnel et le projet individualisé
- ▶ Identifier les besoins spécifiques et les aménagements à mettre en œuvre
- ▶ Articuler les groupes d'éducation à la sexualité pour les mineur·e·s, et/ou les groupes d'expression autour de la VIAS avec le projet institutionnel intégrer et/ou informer les familles et l'entourage ?
- ▶ Concevoir et piloter un projet d'animation d'atelier/groupe d'expression à destination des personnes en situation de handicap
 - Protocole de mise en œuvre, lien avec les partenaires
 - Le cadre, les règles, les limites et les étapes de fonctionnement
 - Les différents thèmes à aborder
 - Les outils pédagogiques
 - Les critères d'évaluation
- ▶ Renforcer les capacités d'animation d'un atelier d'éducation à la sexualité et/ou d'un groupe d'expression à destination des personnes en situation de handicap
 - Techniques d'animation de groupes d'expression et de groupes d'éducation à la sexualité
 - Dynamique de groupe, posture professionnelle
 - Positionnement de l'animateur/animateurice
 - Les transmissions aux partenaires du projet